



Communiqué de presse

Vendredi 11 octobre 2019

3^{ème} ligne de métro.... Avis favorable !

Le 11 octobre 2019, le préfet de la Haute Garonne a rendu public l'avis favorable sur les projets de 3^{ème} ligne de métro, de Ligne Aéroport Express (LAE) et de Connexion Ligne B (CLB).

A notre grande satisfaction, le projet vient de franchir avec succès une nouvelle étape essentielle : l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Le planning prévisionnel défini au début du projet est respecté.

La participation a été importante au cours des 6 semaines de l'enquête puisque, entre le 6 juin et le 18 juillet, 1 882 contributions ont été consignées dans les registres et 16 310 personnes ont consulté le site Internet de l'enquête. Le projet de 3^{ème} ligne de métro a donné lieu à davantage de contributions que d'autres projets de métro (373 contributions pour la ligne B de Rennes, de 200 à 700 contributions pour les différentes lignes du Grand Paris Express).

L'avis favorable pour la 3^e ligne de métro et pour la Ligne Aéroport Express est assorti de **2 réserves** :

- Maintenir l'alignement des arbres à François Verdier
- Réduire la capacité du P+R à Sept Deniers

Et de **7 recommandations** :

- Rechercher des alternatives qui permettent d'épargner les arbres ou les espaces végétalisés, notamment à Limayrac et L'Ormeau.
- En matière de sécurité, d'accès et d'environnement : s'appuyer sur les réflexions des associations et collectifs de quartiers pour finaliser le projet en liaison avec les habitants, notamment à Layrac, Sept Deniers, La Vache, Limayrac, Montaudran et Labège.
- Etudier des alternatives moins pénalisantes pour les emplacements des ouvrages annexes n°4 (chemin de la Garonne), n°9 (rue Taine), n°11 (place Arago), n°14 (rue de Limayrac) et n°15 (chemin de la Terrasse)
- Dans les pôles d'échanges : veiller à assurer dans la plus grande sécurité les liaisons entre les modes de transports, sans trajet excessif pour les usagers
- Poursuivre les mises en cohérence des diverses modalités de transport et de stationnement avec les responsables des transports publics, SNCF, Conseil Régional...
- Prévoir des caractéristiques géométriques pour une éventuelle extension de la ligne à Colomiers
- Accompagner le projet de métro d'une stratégie volontaire et cohérente avec l'urbanisation future

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Vendredi 11 octobre 2019

L'avis favorable pour la Connexion Ligne B est assorti d'une recommandation :

« Ne pas hypothéquer un doublement éventuel futur de la ligne ».

Depuis 2015, Tisséo Collectivités a conduit une importante concertation, tant pour le projet Mobilités 2020-2025-2030 que pour le projet TAE-CLB. Cette concertation en continu a permis aux usagers, associations et riverains de s'exprimer sur le projet à chaque étape de la démarche.

Tisséo Collectivités poursuivra ce dialogue pour partager avec les citoyens les évolutions de projets permettant de lever les réserves et de suivre les recommandations formulées par la commission d'enquête.

La Déclaration de Projet sera présentée au Comité syndical de Tisséo Collectivités le 27 novembre prochain. Après cette étape réglementaire, le Préfet de la Haute-Garonne pourra prononcer les déclarations d'utilité publique pour le projet de 3^{ème} ligne de métro et de Ligne Aéroport Express et pour la Connexion Ligne B.

Jean-Michel Lattes, président de Tisséo-Collectivités déclare :

« L'avis des commissaires enquêteurs vient confirmer la pertinence de nos projets de transport. Loin de remettre en cause la longueur de la 3e ligne, la commission d'enquête recommande de préserver la possibilité d'une éventuelle extension au-delà du terminus de Colomiers, de même qu'une augmentation de capacité future de la Connexion Ligne B. Les commissaires enquêteurs valident également l'intérêt environnemental du projet, en notant qu'il permettra une baisse de consommation de carburant de l'ordre de 20 millions de litres par an. Enfin, ils notent que « le tracé proposé est satisfaisant », validant la vision d'une 3ème ligne qui irriguera le nord toulousain, et bien au-delà du centre de Toulouse. »

Nous accueillons favorablement les réserves et les recommandations, qui visent notamment à améliorer l'insertion paysagère du projet. Sans attendre ces résultats, les équipes techniques et les élus poursuivent depuis plusieurs mois le dialogue avec les habitants, pour améliorer les premières études techniques, forcément perfectibles. Le projet préservera l'alignement d'arbres à François Verdier, comme s'y était engagé le Maire de Toulouse dès avril dernier, et conformément à la réserve exprimée par la Commission d'enquête.

Notre objectif commun est de construire une infrastructure de transport respectueuse de notre patrimoine historique et naturel et qui répond efficacement aux enjeux de lutte contre le changement climatique. »

Définitions

Réserves : la commission d'enquête pose des conditions à son avis favorable. Celles-ci doivent être toutes acceptées par le maître d'ouvrage sinon l'avis de la commission d'enquête sera considéré comme étant défavorable.

Recommandations : elles sont souvent des conseils pour rendre plus acceptables une décision ou pour attirer l'attention du maître d'ouvrage sur une question, même si celle-ci n'est pas essentielle.

Source : Guide de l'enquête publique in Compagnie nationale des commissaires enquêteurs)

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr